

avril  
2004

Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville

# archéo n° 3

## Sommaire

Les couches archéologiques sont comme les pages d'un livre d'Histoire.

page 2

Un quartier résidentiel de la ville antique.

page 4

L'information du public.

Qui fait quoi ?

page 8

## Fanny et Bastien à la découverte du temps passé (suite).

Résumé du numéro précédent :

Avant la construction du parc de stationnement souterrain, la place des Épars fait l'objet d'une fouille archéologique extensive. Elle renferme dans son sous-sol de nombreux vestiges de son histoire, qui débute il y a plus de 2 000 ans. L'emplacement de la ville a été choisi par des Gaulois, mais ce sont des Gallo-romains qui l'ont construite.



# Les couches archéologiques sont comme les pages d'un livre d'Histoire.

Où l'on s'aperçoit que le niveau du sol n'est pas celui sur lequel on marche. Les strates archéologiques ne sont pas toutes horizontales.

**Bastien** : Et pourquoi tous les vestiges sont-ils enterrés ?

**L'archéologue** : Progressivement, reconstruction après destruction, les décombres se superposent et le niveau du sol s'élève. Et que croyez-vous que cela donne lorsqu'une ville a plus de 2 000 ans d'âge ?

## Le sous-sol est comme un millefeuille.

**Fanny** : Le sous-sol est comme un millefeuille, le gâteau fait de couches de pâte feuilletée et de crème posées l'une sur l'autre. Mais alors, la ville d'aujourd'hui est plus haute que la première ville !

**L'archéologue** : Oui, à Chartres en certains endroits, le sol a été rehaussé de plus de



*Coupe stratigraphique montrant une alternance de remblais (1), de couches d'incendie (2), de niveaux de démolition (3) et de sols de circulation (4) (Place des Épars, secteur nord).*

10 mètres. L'archéologue appelle ce phénomène "processus de stratification" : les étapes successives d'aménagement de la ville sont marquées dans le sol par des strates qui se superposent. Et l'on revient à l'image donnée plus haut : "l'Histoire est écrite sous nos pieds".

**Fanny** : Fantastique ! Alors il suffit de fouiller ces strates une par une pour lire l'Histoire ?

## Lire les archives du sol.

**L'archéologue** : Ah ! Tu reprends ma formule ! D'accord. Ces strates sont effectivement comparables aux pages d'un livre. Et chaque page est la mémoire d'un événement particulier. Si l'on pouvait lire



*Exemple de succession de murs de maisons. Le mur 1 a été récupéré et remplacé par le mur 2, lui-même détruit et remplacé par le mur 3 (Place des Épars, secteur sud).*

toutes les strates qui composent le sol de la ville, on en lirait l'histoire, des origines jusqu'à hier. Mais ce n'est pas si facile.

**Bastien** : Pourquoi ? Les pages — je veux dire les strates — sont dans le désordre ?

**L'archéologue** : Non, les strates — on dit aussi "couches archéologiques" — sont dans l'ordre



**Les sols s'affaissent dans une maison gallo-romaine.**

**Au-dessus** : plancher (carbonisé par un incendie) marqué en son centre par un affaissement de 50 cm environ.

**Explication** : les sols ont été construits au-dessus d'une ancienne cave comblée de remblais. Ces remblais se sont tassés progressivement durant l'utilisation de la maison, provoquant un effondrement partiel de son sol.

**En-dessous** : au premier plan, le mur de la cave ; en arrière plan, l'alternance de couches de terres brunes composant les sols de terre "battue" établis au-dessus de la cave et de couches noires de cendres et de déchets laissées par les occupants de la maison. (place des Épars, zone sud)



**Le jardin de la grande domus longé par un caniveau, recoupé par de nombreuses fosses et tranchées de récupération de matériaux (place des Épars, zone sud).**

où l'Homme les a déposées. La difficulté vient d'ailleurs : d'abord, ces couches ne sont pas toutes horizontales, posées à plat, les unes sur les autres, ensuite, elles sont presque toujours incomplètes.

**Fanny** : Pourquoi incomplètes ? Sous la terre, personne n'y a touché !

**L'archéologue** : Détrompe-toi ! Les constructions qui se sont succédé ont nécessité que l'on creuse le sol, pour les tranchées de fondations des nouveaux édifices, pour les fossés destinés à recueillir les eaux de pluie, pour les caves, pour les tombes, pour extraire de la pierre ou de l'eau, etc. Et tous ces trous, qui se comptent par centaines, creusés au long de milliers d'années, ont altéré les strates d'origine — les pages du livre renfermant l'histoire de la ville — en un puzzle dont il manque des morceaux.



**Caniveau en briques en partie détruit par les utilisations ultérieures.**

**Rendez-vous au prochain numéro pour la suite des découvertes de Fanny et Bastien.**

# Un quartier résidentiel de la ville antique.

**Durant l'Antiquité, les derniers occupants du secteur des Épars sont des notables qui habitent de vastes maisons "à la romaine", dotées des nombreux dispositifs de confort en usage à cette époque.**

Toutes les fouilles ou observations archéologiques réalisées autour de la place des Épars ont mis au jour, pour la période antique, des vestiges de maisons gallo-romaines. En 1977, lors de la construction de la banque qui occupe la partie sud de la place des Épars, ont été observés de très nombreux murs gallo-romains dont les directions sont semblables à celles observées sur la fouille en cours. Ces murs appartiendraient peut-être à une grande maison.



**La galerie du péristyle écroulée sur le sol après l'incendie. À l'arrière-plan, le grand salon de 70 m<sup>2</sup>, chauffé par le sol, sur les murs duquel était peinte la scène de procession (Galerie de France).**

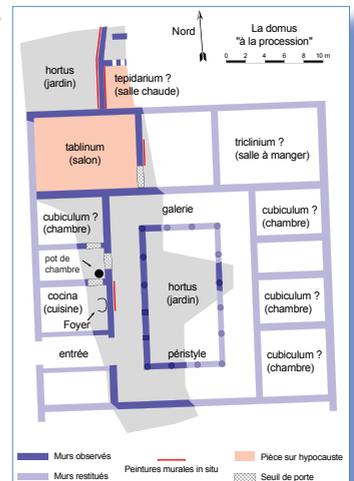


**Scène de procession : deux personnages déroulent des parchemins face à un personnage assis.**

## La domus "à la procession".

En 1986, une grande domus\* est mise au jour à l'emplacement de la galerie de France. Détruite par un incendie à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> siècle, elle présentait toutes les caractéristiques des grandes demeures d'Italie : distribution des pièces autour d'un péristyle\* à 16 colonnes en marbre, chauffage par hypocauste\* et peut-être thermes privés. De nombreuses peintures décorent presque tous les murs. Le grand salon de 70 m<sup>2</sup>

est orné d'une scène de procession grandeur nature. Dans une pièce voisine, des panneaux évoquent, en trompe l'œil, de petits édifices. Les murs du péristyle comportent des tableaux figurant des scènes mythologiques et des imitations de placage de marbre veiné. Quelques tesselles\* en pâte de verre permettent de supposer que le jardin était doté d'une petite fontaine décorée de mosaïques.





**Masque de vieillard.**  
Fragment de peinture appartenant à un décor mural constitué de panneaux rouges encadrés de lignes de cercles roses. Le masque se situe dans un interpanneau à fond vert, au-dessus d'une ombrelle encadrée de blanc.

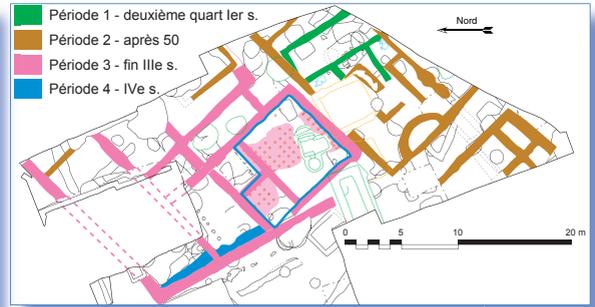
## La domus "au masque de vieillard".

En 1992, sur la ZAC du Grand-Faubourg, une fouille met en évidence une succession de bâtiments à usage d'habitation. Le plus ancien (deuxième quart du I<sup>er</sup> s.) comporte une longue pièce de façade distribuant au moins trois pièces perpendiculaires, dans lesquels les foyers sont construits sur des sols de terre battue. Après 50, une maison est construite selon une direction légèrement décalée vers l'ouest. Elle comporte une pièce avec abside et un bassin



**Vue partielle de la domus "au masque de vieillard".**

circulaire dans un espace extérieur clos de murs. Au nord et à l'ouest, la zone est non bâtie. Un incendie détruit une partie des bâtiments (III<sup>e</sup> s ?). Une vaste domus de 21 m de large est alors implantée à leur emplacement et sur l'espace non



bâti. Elle s'appuie à l'ouest sur un mur de direction similaire à celle de la première période, au-delà duquel l'espace n'a jamais été bâti. La domus est ensuite partiellement réaménagée (IV<sup>e</sup> s. ?). Un ensemble de trois pièces est transformé en une seule salle de 50 m<sup>2</sup>, chauffée par hypocauste.

## La domus et la maison.

Par maison gallo-romaine, on entend généralement la demeure familiale urbaine ou *domus*, au plan structuré respectant les normes romaines. La primauté de la décoration de la maison va à la composition architecturale et aux ornements des sols et des murs. Les peintures et les mosaïques sont réalisées à partir de styles fréquemment renouvelés. L'équipement mobilier est réduit au minimum, tables, lits, coffres, chaises et fauteuil. Certains riches notables collectionnent des sculptures et des objets d'orfèvrerie.

Historiens et archéologues se sont longtemps préoccupés uniquement de cette forme d'habitat cité dans les textes et qui laisse des vestiges évidents dans le sol : murs en pierre, colonnades de marbre, mosaïques, etc. Mais cette maison est celle de l'aristocratie romaine, des notables, des riches commerçants ou des représentants de Rome dans les provinces.

De la grande domus de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de mètres carrés, au logis minuscule abritant à la fois un artisan et son activité, les maisons gallo-romaines présentent de profondes différences qui témoignent des inégalités sur lesquelles repose la société urbaine antique.



*Vue générale de la domus "à l'empereur", en façade de la voie empierrée.*



*Fragment de peinture représentant un personnage coiffé d'une couronne de laurier, vêtu de pourpre brodée d'or et surmonté d'une tenture brodée d'or également. Cette peinture pourrait représenter un empereur romain*

## La domus "à l'empereur".

Place des Épars, le long d'une rue empierrée de direction nord-est/sud-ouest, des parcelles d'environ 10 m de largeur s'engagent en profondeur dans les cœurs de l'îlot. Elles sont occupées par de premières maisons.



*L'une des pièces de la domus, dont les sols sont recoupés par des fosses postérieures.*

Au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s., le quartier subit un incendie. Il est ensuite profondément réorganisé.

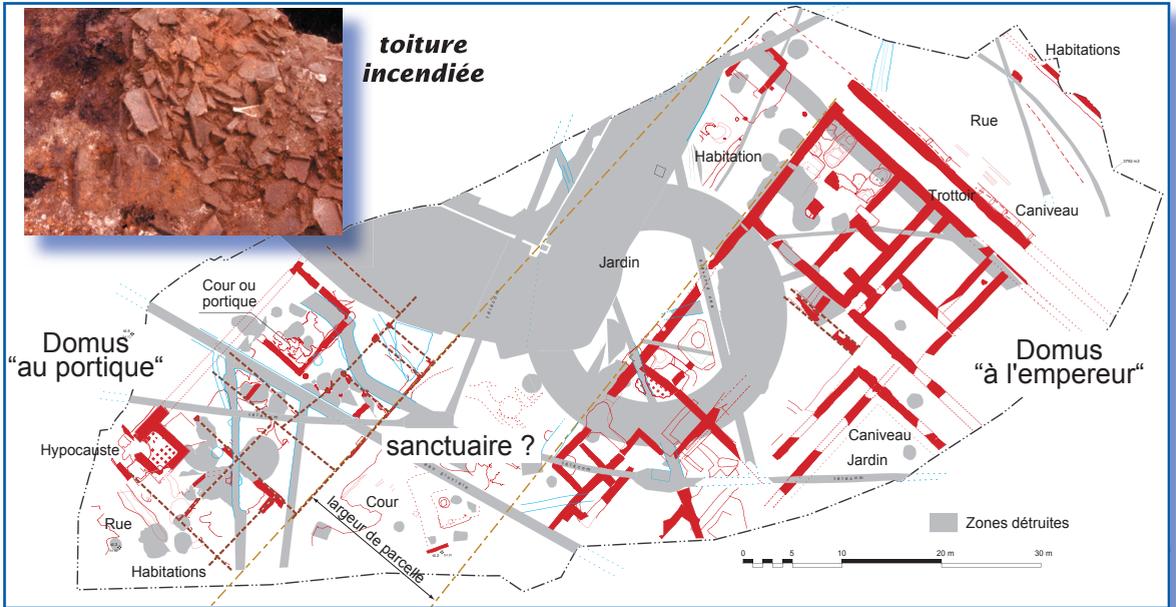
Des parcelles sont réunies afin d'y construire deux maisons de notables. La plus vaste (au moins 30 m x 45 m) est construite sur de larges murs maçonnés et s'organise autour d'un jardin. Au cours d'une campagne de réfection des maçonneries, l'une des pièces est ornée d'une grande scène figurée comportant au moins une représentation impériale, signe d'attachement du propriétaire envers Rome.



*Caniveau bordant la cour.*

## La domus "au portique".

La seconde est construite avec des matériaux légers (cloisons en pans-de-bois et terre) autour d'une petite cour à portique\*. Une ou deux pièces sont chauffées par



**Cour carrée bordée par un portique (mur du premier plan détruit).**

hypocauste\*. Un nouvel incendie ravage le quartier dans le courant du IIIe s. L'espace est de nouveau occupé de manière plus sporadique,



**Pièce chauffée par hypocauste, dont les murs ont été récupérés.**

mais les vestiges de l'occupation du Bas-Empire (IVe s.) ont largement été détruits par les activités postérieures.

## Huit siècles d'abandon.

Durant environ huit siècles, les citadins n'utilisent pas le secteur de la place des Épars. Sa réinsertion dans l'espace urbanisé intervient dans le courant du XIIIe siècle (cf. Petit Journal des fouilles n° 2).



**Bases des cloisons en pan-de- bois délimitant les pièces de la maison "au portique".**

**Hypocauste** : Chauffage par circulation d'air chaud sous le sol et dans les murs.

**Péristyle** : Espace découvert entouré de galeries soutenues par des colonnes.

**Portique** : Galerie couverte dont la toiture est soutenue par des colonnes.

**Tesselles** : Petits blocs de pierre ou de pâte de verre qui composent un pavage de sol ou un revêtement de fontaine (mosaïque).

Le parc de stationnement souterrain du projet Cœur de Ville occupe environ 15 000 m<sup>2</sup> à l'emplacement d'une partie de la ville gallo-romaine, médiévale et moderne. Pour découvrir deux mille ans d'histoire, des recherches archéologiques se déroulent, avant sa construction, sur toute l'emprise du parc de stationnement.

## L'information du public.

**Durant la fouille, le Service Archéologie donne au public les moyens de comprendre les objectifs des recherches entreprises :**

- **Sur le bord de la fouille, des panneaux donnent des repères sur l'activité du chantier et exposent les principaux résultats.**

- **Le journal de fouille explique des termes du vocabulaire et les méthodes mises en œuvre pour déchiffrer les "archives du sol". Il présente aussi les principaux résultats.**

- **Des visites commentées sont organisées, pour le public, tous les lundis et vendredis à 14 h ; pour les scolaires, tous les autres jours de la semaine, sur rendez-vous (tél. 0 237 309 938).**

- **Une exposition est mise en place à la Maison de l'Archéologie (16, rue Saint-Pierre).**

- **Sur le site internet de la Ville de Chartres ([www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)) sont consultables des clichés légendés et des images en direct, grâce à une caméra située sur le bord de la fouille.**



## Qui Fait Quoi ?



### L'État

Le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) a pour mission d'inventorier, d'étudier, de protéger et de conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche archéologique. Il s'assure de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Ministère de la Culture (Préfet de région - Direction régionale des Affaires Culturelles - Service régional de l'Archéologie) a prescrit une fouille archéologique préventive à l'emplacement du futur parking et une surveillance de travaux lors de la réalisation des réseaux.



### L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Son rôle est patrimonial et scientifique. Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, l'Inrap, assisté du Service municipal d'Archéologie, a en charge la conduite scientifique et technique de la fouille, l'étude des données et la publication des résultats.



### La Ville de Chartres

La Ville de Chartres est le maître d'ouvrage du projet Cœur de Ville. À ce titre, et conformément à la loi, elle finance les recherches archéologiques. Le Service municipal d'Archéologie apporte une collaboration scientifique (problématique de recherche, détachement de personnel, informatisation des données) et technique (traitement et inventaire des objets). Jusqu'en mai, il enregistre les vestiges recoupés par les tranchées de détournement des réseaux. Il permet au public et aux scolaires de découvrir et de comprendre les résultats de fouilles.